

Genre de véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
22) Autocar	VAN HOOL	T 815	CH 2863 01

Constructeur VAN HOOL N.V., Bernard van Hoolstr. 58, B-2578 Koningshooikt-Lier / Belgique
 Identification sur la plaquette du constructeur --
numero du châssis "YE281500(.02M....)" (A) = hauteur 3605 mm / (H) = hauteur 3405 mm / (N) = hauteur 3255mm
 Plaquette du constructeur à l'avant, à droite dans l'entrée
 Numéro du châssis dans le compartiment du moteur, à droite à l'arrière en haut sur le longeron
 Identification du moteur "D 2566 MTH" à droite, latéralement sur le bloc, à côté du compresseur, plaquette rivée
 Importateur A L F A G AG für Fahrzeuge, Bernstrasse 33, 8953 Schlieren

Châssis	Moteur
Nombre d'essieux/pneus <u>2 / 6</u>	Marque <u>M A N</u>
Suspension <u>pneumatique; amortisseurs AV + AR</u>	Construction <u>en ligne/turbo</u>
Direction <u>mécanique, à circulation de billes *</u>	Carburant <u>D</u>
Entraînement <u>sur roues arrière</u>	Rétrodissement <u>eau</u>
Frein de service <u>à air comprimé, 2 circuits, tambours, sur toutes les roues, pression de déclenchement 8,8 bars; s.d. avec "ABS-BOSCH"</u>	Alésage <u>125</u>
Frein auxiliaire <u>à ressort, progr. tambours, sur roues AR, press. de serv. par soupapes de garde 4 circuits, libération de secours =circuit essieu AV (poussoir); desserrage mécanique sur échappement, non progressif; s.d. retardeur</u>	Cylindrée <u>11407</u>
Frein d'arrêt <u>manomètre double + lampe-témoin</u>	Puissance en kW <u>206 DIN</u>
Ralentisseur <u>manomètre double + lampe-témoin</u>	Couple max. Nm <u>1030</u>
Contrôle 2 circuits	Silencieux <u>1 = 1000 x Ø 300 mm x)</u>

Carrosserie/Équipement autocar §)
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse tachygraphe
 Ceintures sécurité avant - arrière -
 Cale 1/400x190x230mm Retroviseurs gauche + droite
 Antivol - Essieu-gl. 2 balais
 Réservoir carburant 1/tôle d'acier 150-255 litres + 1/235-340 l
 Avertisseur HELLA el 20010 ou d'autres modèles homologués

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>sel. l'équipement</u>		<u>§)</u>
Répartition charge			
Poids garants	<u>6000</u>	<u>10800</u>	<u>16000</u>
Pneus	<u>12 R 22,5</u>	<u>12 R 22,5</u>	<u>+) </u>
Ply/bar	<u>16 / 8,0</u>	<u>16 / 8,0</u>	
Charge	<u>6500</u>	<u>11600</u>	
Charge pour Vmax	<u>120</u>	<u>120</u>	
Jantes	<u>22.5 x 8,25 acier ou métal léger</u>		

Nombre de places total §) av. _____ centre _____ ar. _____
 Dimensions §)
 Longueur intérieur 11995 Empattement 5850
 Largeur 2500 Essieu double av. _____ ar. _____
 Hauteur (3255/3405) 3605 Voie av. 2072
 Porte à faux avant 2645 Voie ar. 1840
 Porte à faux arrière 3500 Braquage Ø g 19000 d 19300
 Garde au sol à vide - en charge _____

Garantie poids remorquable avec/sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble 19500 kg
 Poids remorquable testé _____
 Charge garantie sur le toit _____
 Vitesse maximale selon le constructeur 118 km/h km/h
 testée _____ km/h à /min _____ moteur _____ prise de force

Emissions de bruit	Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)
Boite de vitesses	i-e	dB/A	dB/A	/min		Genre du véhicule		
m6, ZF-S-6-90	3,70-4,11	80,5	70,0	1650	aa)	Autocar		
						Marque et type	V A N H O O L T 8 1 5	
						Homologation No CH	2863 01	
						Carrosserie	autocar	
Valeurs d'émission 1.10.1986 remplies !								
F	G	H	J	R				
De fumée OCE annexe 3	ECE-24					Places	total	\$) _____ avant _____
b= à /min	k= 0,16 à 2200	/min	k= 0,18 à 1960	/min	Poids à vide	\$) _____	Carburant	D _____
b= à /min	k= 0,22 à 1720	/min	k= 0,29 à 1480	/min	Charge utile	- _____	Cylindree	11407
b= à /min	k= 0,61 à 1240	/min	k= 1,31 à 1000	/min	Poids total	16000	CV-impôt	58,6
O	O+P							
S Bacharach = 4,0	Pompe d'injection BOSCH							

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

* Direction : avec assistance hydraulique.

+ Variante de pneus : 295/80 R 22.5 AV = 6500 (8,0) AR = 11600 (8,0) Vmax 120 km/h

§) les poids, la hauteur, les dimensions intérieures, le nombre de places, l'écriteau indiquant le nombre de places, les sorties de secours (1 par groupe de 10 pers.), la signalisation et les outils pour celles-ci, la pharmacie de bord et l'extincteur seront contrôlés à l'immatriculation;

L'éclairage de la plaque de contrôle doit être adapté au format unique.

x) Insonorisation:
 - le compartiment-moteur complètement,
 - le capot à l'arrière et latéralement à droite
 - ventilateur électrique, ϕ 660 mm, 8 pales.

Inscription dans le permis de circulation:

122 - Autorisé seulement sur les routes ouvertes aux véhicules d'une largeur de 2m 50. Le disque indiquant la largeur est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation
 Schlieren, 09.05.85
 Schb/ER *[Signature]* Frutigen, 15.05.85

Remplace la fiche d'homologation du

Service fédéral d'homologation